



AUTONOMISATION DES FEMMES GRÂCE  
À UNE AGRICULTURE RÉILIENTE



## ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE ET AUX RESSOURCES PRODUCTIVES POUR UNE AGRICULTURE RÉILIENTE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU MAROC

### Contexte global

La réduction des disparités entre les sexes dans le domaine de l'agriculture peut avoir un impact durable sur la vie des femmes et contribuer de manière importante à la réalisation de l'égalité des sexes et du développement durable.

Dans les pays en développement, le secteur agricole est à la fois un secteur clé de la croissance économique mais également un secteur emblématique des inégalités hommes-femmes. En effet l'agriculture dépasse 31% du PIB de certains pays africains et emploie 65% des femmes actives africaines. Pourtant, les agricultrices sont confrontées à de nombreux obstacles qui limitent leur accès à la terre, à l'information, aux finances, aux infrastructures, aux technologies et aux marchés. Ces obstacles les confinent dans des emplois précaires et souvent informels.

La réduction des disparités entre les sexes dans l'agriculture devient dès lors un prérequis non seulement pour la protection des droits de ces femmes et leur autonomisation économique mais également pour l'atteinte d'un développement économique pérenne et inclusif. Il a ainsi été estimé qu'un accès égal aux intrants pourrait augmenter les rendements agricoles de plus de 20% en Afrique.

### Stratégie en faveur du changement

Partant du constat que les changements climatiques amplifient les obstacles et les risques auxquels font face les agricultrices, ONU Femmes a lancé un programme innovant, dans plusieurs pays africains, visant à réduire les inégalités entre les sexes à travers le développement de l'agroécologie résiliente aux changements climatiques.

La réduction des inégalités entre les sexes passe dans ce cadre par l'appui aux réformes légales et politiques et aux changements de pratiques agricoles.

Le Maroc a rejoint les programmes lancés dans les pays africains tels le Sénégal, Liberia, le Malawi, le Mozambique, le Kenya et l'Ouganda, avec comme site pilotes la région d'Er-Rachidia, Ouarzazate, Essaouira, Ghafsae, Rhamna, Tiznit. Ce programme vise à :

1. **Améliorer la sécurité foncière des femmes et alimentaire du pays** : à travers un plaidoyer en faveur de la réforme de la loi foncière, le renforcement des capacités des institutions foncières et l'appui à la gestion par les femmes des semences locales ;
2. **Améliorer la productivité des agricultrices et des petites exploitations agricoles dans un contexte de changement climatique en garantissant l'égalité d'accès aux informations, aux ressources productives résilientes aux changements climatiques et au renforcement des capacités et compétences ;**
3. **Éliminer les obstacles liés au financement afin de permettre aux agricultrices d'investir dans une agriculture résiliente face aux changements climatiques** en favorisant des prêts auprès des institutions financières publiques et privées et des mécanismes de rehaussement de

crédits. Le changement climatique contraint en effet le passage d'une approche traditionnelle basée sur la capacité de crédit des emprunteurs à une approche qui mitige le risque et tire parti de sources novatrices de financement.

4. **Soutenir l'accès aux marchés et l'amélioration de la valeur ajoutée des productions des agricultures** en les accompagnant à travers la création de coopératives et en renforçant leur capacité afin de passer de la production à l'agrégation, la transformation et la distribution.

#### CONSTAT ET STATISTIQUES – LES FEMMES DANS L'AGRICULTURE

- Les femmes représentent 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement (FAO 2011).
- En Afrique subsaharienne, cette proportion augmente à 59 pour cent de femmes employées dans le secteur informel agricole (ONU Femmes 2015).
- La production globale agricole en Afrique pourrait augmenter jusqu'à plus de 20 pour cent si l'accès des femmes aux intrants agricoles était égal à celle des hommes (DFID 2010).
- En augmentant les revenus d'une femme de 10 \$ on améliore autant la nutrition et la santé des enfants qu'en augmentant de 110 \$ les revenus d'un homme (FAO 2015).
- Moins de 20 pour cent des propriétaires agricoles dans le monde sont des femmes (FAO, 2010).

#### CONSTAT ET STATISTIQUES – LES FEMMES DANS L'AGRICULTURE : CAS DU MAROC

- Le taux d'emploi féminin en 2013 était de 22,7% (contre 66,4% pour le masculin). Il est bien en dessous de la moyenne mondiale qui s'est située à 50% en 2013 (HCP)
- En milieu rural, 93,2 % de la population féminine active occupée (soit 9 femmes occupées sur 10) exerce dans le secteur de l'agriculture, forêt et pêche, contre 64,9% pour les hommes (PMV)
- 55% des femmes rurales sont analphabètes contre 31% des hommes (PMV)
- Les femmes chefs d'exploitations agricoles représentent environ 5% du nombre global des exploitations et disposent uniquement de 2,5% de la Surface Agricole Utile (BM)

Ghafsae et Skoura auprès de 136 femmes semencières et 14 agriculteurs ;

- La formation de 62 femmes aux choix des semences adaptées au contexte climatique oasien dans le site de Tilouine d'Errachidia ;
- L'Aménagement et l'équipement de 4 Banques de semences communautaires gérées par des femmes ;
- La formation et la sensibilisation de 203 femmes aux principes et outils de l'agroécologie ;
- Le Renforcement des capacités de 28 formatrices en outils d'animation et d'appropriation de la démarche agro écologique (production et valorisation des semences locales ;
- Le développement et la diffusion des données sur le concept et les techniques d'agroécologie auprès des agriculteurs (trices), paysan(ne)s ;
- L'Organisation d'un Voyage d'étude et d'échange sur la conduite de pépinière de PAM, les procédés de distillation, et les bonnes pratiques dans le secteur des Plantes Aromatiques et Médicinales au profit de 14 femmes semencières ;
- L'équipement de 3 coopératives ou Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) au profit de 107 agricultrices et agriculteurs ;
- Le renforcement managériale et commerciale de 2 coopératives de valorisation de l'huile d'olive et des plantes aromatiques et médicinales (PAM).

## Des partenariats pour le changement

Le programme est le résultat d'un partenariat étroit avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (ORMVA Haouz) au Maroc, les conseils régionaux marocains, les communes rurales marocaines, l'Association Terre et Humanisme Maroc, les associations et coopératives féminines au Maroc, l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, les populations oasiennes et montagnaises marocaines.

Ce programme a pu être réalisé grâce à l'appui financier de la coopération française au Maroc.

## Quelques Résultats

Depuis le lancement de ce programme, les résultats atteints incluent :

- La Réalisation d'un diagnostic socio-économique participatif dans 4 sites ciblés de Dar Bouazza, Tilouine,